

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages
Consultation des documents juridiques

RAPPORT SPÉCIAL SUR LE PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHATS D' ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2003 a autorisé l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe choisis par le Conseil d'Administration. Cette délégation d'une durée de 38 mois a expiré le 25 mars 2006.

Les options consenties, d'une durée de 7 ans à compter de leur attribution, ne peuvent donner droit à souscrire ou acheter plus de 80 000 actions, chaque option permettant la levée d'une action.

Le Conseil d'Administration a procédé à deux attributions :

- le 7 mars 2003, portant sur 51 750 options, au prix d'exercice de 18,63 €
- le 9 décembre 2003, portant sur 12 550 options, au prix d'exercice de 18,61 €

Un second plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Janvier 2007. L'autorisation est donnée, jusqu'au 20 Mars 2010, pour un nombre maximum de 45 900 options.

Sur la base de cette nouvelle délégation, le Conseil d'Administration a procédé à une attribution, le 14 Février 2007, portant sur 49 500 options et en a fixé le prix d'exercice à 18,57 €.

Les deux plans en cours prévoient que les options sont exerçables par tranche de vingt cinq pour cent (25%) à compter du premier anniversaire de l'attribution, vingt cinq pour cent (25%) à compter du deuxième anniversaire, vingt cinq pour cent (25%) à compter du troisième anniversaire et vingt cinq pour cent (25%) à compter du quatrième anniversaire.

Aucune option n'a été attribuée à des mandataires sociaux de la société ou de sociétés contrôlées par Delfingen Industry ou contrôlant Delfingen Industry.

Il n'a été comptabilisé aucune charge de personnel au titre des plans d'attribution ci-dessus pour l'exercice clos au 31 décembre 2009. ●

OPTIONS SUR ACTIONS ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les dirigeants mandataires sociaux de la société Delfingen Industry ne sont pas titulaires d'options sur actions, de quelque nature que ce soit et ne se sont pas vus attribuer d'options sur actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2009. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
 Rapports des Commissaires aux Comptes
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
 Projet de résolutions
 Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages
 Consultation des documents juridiques

OPTIONS SUR ACTIONS ATTRIBUÉES ET VALIDES AU 31/12/2009

	Nbre total d'options attribuées	Nbre total d'options valides au 31/12/2009	Nbre total d'actions souscrites ou achetées sur l'exercice 2009	Nombre total d'actions souscrites ou achetées entre le 1/1/2010 et la date du présent document	Prix d'exercice moyen	Numéro de Plan	Date échéance
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au titre du plan 2003 (1)	64 300	22 150	0	0	18,63 €	2003	2010 (3)
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au titre du plan 2007 (2)	45 900	32 600	0	0	18,57 €	2007	2014 (4)

(1) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2003 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 7 mars 2003 à hauteur de 51.700 et aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2003 à hauteur de 12.550 ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date de 2003 :

* une option donne droit à l'attribution d'une action

* les options ont une durée de vie de 7 ans

* les options sont incessibles et insaisissables

* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2^{ème} anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3^{ème} anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4^{ème} anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(2) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Janvier 2007 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 14 Février 2007 à hauteur de 45.900 options d'achat d'actions ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date 14 Février 2007 :

* une option donne droit à l'attribution d'une action

* les options ont une durée de vie de 7 ans

* les options sont incessibles et insaisissables

* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2^{ème} anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3^{ème} anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4^{ème} anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(3) Les options en cours de validité au titre du plan 2003 deviendront caduques à hauteur de 19.550 options le 7/03/2010 et à hauteur de 2.600 le 9 décembre 2010 (Information susceptible d'évoluer en cas de survenance de cas de perte anticipée des options tels que définis dans le plan d'option)

(4) Les options en cours de validité au titre du plan 2007 deviendront caduques 14 février 2014. ●

DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
 Rapports des Commissaires aux Comptes
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
 Projet de résolutions
 Contrats de service prévoyant l'octroi d'avantages
 Consultation des documents juridiques

EVOLUTION PRÉVISIBLE ENTRE LE 31/12/2009 ET LA DATE DE PARUTION DU PRÉSENT DOCUMENT

	Nbre total d'options attribuées	Nbre total d'options valides au 31/12/2009	Nbre total d'actions souscrites ou achetées sur l'exercice 2009	Nombre total d'actions souscrites ou achetées entre le 1/1/2010 et la date du présent document	Prix d'exercice moyen	Numéro de Plan	Date échéance
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au titre du plan 2003 (1)	64 300	2 600	0	0	18,63 €	2003	2010 (3)
Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au titre du plan 2007 (2)	45 900	30 750	0	0	18,57 €	2007	2014 (4)

(1) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2003 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2003 à hauteur de 12.550 ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date de 2003 :

* une option donne droit à l'attribution d'une action

* les options ont une durée de vie de 7 ans

* les options sont incessibles et insaisissables

* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2^{ème} anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3^{ème} anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4^{ème} anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(2) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Janvier 2007 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 14 Février 2007 à hauteur de 45.900 options d'achat d'actions ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date 14 Février 2007 :

* une option donne droit à l'attribution d'une action

* les options ont une durée de vie de 7 ans

* les options sont incessibles et insaisissables

* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2^{ème} anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3^{ème} anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4^{ème} anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(3) Les options en cours de validité au titre du plan 2003 deviendront caduques le 9 décembre 2010 (Information susceptible d'évoluer en cas de survenance de cas de perte anticipée des options tels que définis dans le plan d'option)

(4) Les options en cours de validité au titre du plan 2007 deviendront caduques 14 février 2014. ●